

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
POUR UNE DEMANDE DE NATURALISATION OU DE RÉINTÉGRATION PAR DÉCRET

Document à retourner avec votre dossier complété

IMPORTANT : Votre dossier doit être complet dès son dépôt sous peine d'être classé sans suite (article 40 du décret 93-1362 du 30/12/93) et afin que le récépissé puisse vous être remis.

DOCUMENTS DE BASE	Original	Photocopie	Réservé à l'administration
<input type="checkbox"/> - Le formulaire de demande (complété de la page 1 à 6) en deux exemplaires originaux daté et signé	X (2)		
<input type="checkbox"/> - 1 timbre fiscal électronique « accès à la nationalité française »	X		
<input type="checkbox"/> - 2 photographies d'identité tête nue portant vos nom, prénom(s) et date de naissance au dos	X (2)		
<input type="checkbox"/> - 1 enveloppe timbrée à votre adresse			
<input type="checkbox"/> - 1 lettre « suivie » 500 grammes vierge (<i>uniquement si vous déposez votre dossier par voie postale</i>)			
<input type="checkbox"/> - La photocopie recto-verso de votre titre de séjour en cours de validité		X	
<input type="checkbox"/> - La photocopie de votre passeport (toutes les pages écrites ou tamponnées). Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne, en l'absence de passeport, vous devez produire un justificatif attestant de la nationalité déclarée.		X	

ACTES D'ÉTAT CIVIL (vous, vos parents, vos enfants)

IMPORTANT : Les actes d'état civil doivent être établis au vu du registre d'état civil dans lequel la naissance, le mariage ou le décès a été enregistré. **Les actes établis au vu d'un livret de famille ou d'une pièce d'identité ne sont pas acceptés.** Les actes de certains pays doivent être revêtus d'une légalisation ou d'une apostille. Pour savoir si vous êtes concernés vous pouvez vous adresser au consulat de votre pays d'origine ou consulter le site service-public.fr

<input type="checkbox"/> - Votre acte de naissance mentionnant votre filiation (en langue étrangère et sa traduction par un traducteur agréé)	X		
<input type="checkbox"/> - Votre acte de mariage actuel (en langue étrangère et traduction par un traducteur agréé)	X		
<input type="checkbox"/> - Le cas échéant tout document justifiant de l'identité du conjoint(e) si celle-ci est incomplète dans l'acte de mariage (si possible acte de naissance du conjoint)		X	
<input type="checkbox"/> - Si vous avez conclu un PACS, le récépissé d'enregistrement délivré par le tribunal judiciaire, le maire ou le notaire et le cas échéant le justificatif de dissolution		X	
<input type="checkbox"/> - Votre (vos) acte(s) de(s) mariage(s) antérieur(s) (en langue étrangère et traduction par un traducteur agréé)	X		
<input type="checkbox"/> - Votre (vos) jugement(s) de divorce, de séparation de corps ou de répudiation de chaque union dissoute (en langue étrangère et traduction par un traducteur agréé)	X		
<input type="checkbox"/> - Les actes de naissance de tous vos enfants mineurs (en langue étrangère et traduction par un traducteur agréé) et pour les enfants adoptés, le jugement d'adoption	X		
<input type="checkbox"/> - Le certificat de nationalité française pour vos enfants français	X		
<input type="checkbox"/> - L'acte de décès de votre conjoint(e) le cas échéant (en langue étrangère et sa traduction par un traducteur agréé)	X		
<input type="checkbox"/> - Tout document relatif à l'état civil de vos parents (copie acte de mariage, de naissance, de décès des père et mère)		X	
N.B : si vous êtes réfugié, vous devez fournir des certificats tenant lieu d'acte d'état civil délivrées par l'OFPPA	X		

Tournez svp



SITUATION FAMILIALE (la plateforme pourra être amenée à vous demander les originaux lors de votre entretien)	Original	Photocopie	Réservé à l'administration
<input type="checkbox"/> - La photocopie recto-verso du titre de séjour ou de la carte nationale d'identité de votre conjoint (e) ou concubin (e) ou co-contractant (e) de PACS en cours de validité <i>si celui (celle)-ci ne s'associe pas à votre demande</i>		X	
<input type="checkbox"/> - La photocopie du document justifiant de l'acquisition de la nationalité française de votre conjoint(e) ou concubin (e) ou co-contractant(e) de PACS		X	
<input type="checkbox"/> - Certificats de scolarité de tous vos enfants mineurs ou carnet de santé de l'enfant s'il(s) n'est (ne sont) pas encore scolarisé(s)		X	
<input type="checkbox"/> - Justificatifs des ressources de votre conjoint(e)/concubin(e)/ co-contractant(e) de PACS : contrat de travail + 3 derniers bulletins de salaire ou carte d'inscription à pôle emploi et 3 derniers bordereaux de versement des indemnités chômage ou titre de pension et 3 derniers bordereaux de versement		X	
<input type="checkbox"/> la décision autorisant l'entrée en France des membres de votre famille		X	

DOMICILE (la plateforme pourra être amenée à vous demander les originaux lors de votre entretien)

<input type="checkbox"/> - Si vous êtes locataire : le contrat de location, les 3 dernières quittances de loyer et la dernière facture de téléphone, d'électricité ou de gaz		X	
<input type="checkbox"/> - Si vous êtes propriétaire : l'attestation de propriété délivrée par le notaire		X	
<input type="checkbox"/> - Si vous êtes hébergé (e) : une attestation d'hébergement et un justificatif de l'identité de la personne qui vous héberge		X	

SITUATION FISCALE (la plateforme pourra être amenée à vous demander les originaux lors de votre entretien)

<input type="checkbox"/> - Avis d'imposition ou de non-imposition des 3 dernières années (photocopie de toutes les pages)		X	
<input type="checkbox"/> - Bordereau de situation fiscale (modèle P 237) daté de moins de 3 mois portant sur les 3 dernières années		X	

RESSOURCES ET ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES (la plateforme pourra être amenée à vous demander les originaux lors de votre entretien)

Vous êtes salarié(e) :

<input type="checkbox"/> - Les certificats de travail pour les 3 dernières années ou un relevé de carrière professionnelle délivré par votre organisme de retraite. Si vous êtes intérimaire, fournir un relevé de mission intérim.		X	
<input type="checkbox"/> - Contrat de travail en cours indiquant le salaire, la date d'entrée et l'emploi occupé + 3 derniers bulletins de salaire		X	
<input type="checkbox"/> - Bulletins de salaire des mois de novembre et décembre des 3 dernières années précédant le dépôt de la demande de naturalisation		X	

Vous êtes demandeur d'emploi :

<input type="checkbox"/> - Carte d'inscription à Pôle emploi		X	
<input type="checkbox"/> - 3 derniers bordereaux de versement des indemnités		X	
<input type="checkbox"/> - Justificatifs de votre activité professionnelle au cours des 3 dernières années ou un relevé de carrière		X	

Vous êtes stagiaire de la formation professionnelle :

<input type="checkbox"/> - Attestation de l'organisme de formation mentionnant les dates de début et de fin de stage + Dernier bulletin de rémunération		X	
<input type="checkbox"/> - Justificatifs de votre activité professionnelle au cours des 3 dernières années ou un relevé de carrière		X	

Vous êtes commerçant, artisan, exploitant agricole, gérant :

<input type="checkbox"/> - Extrait d'immatriculation au registre du commerce ou des métiers		X	
<input type="checkbox"/> - Une attestation comptable faisant apparaître les ressources tirées de l'activité		X	
<input type="checkbox"/> - Bordereau de situation fiscale de la société délivré par les services fiscaux		X	



	Original	Photocopie	Réservé à l'administration
Vous exercez une activité de micro-entrepreneur (ex auto entrepreneur) :			
<input type="checkbox"/> - Extrait d'immatriculation au registre du commerce ou des métiers		X	
<input type="checkbox"/> - Justificatifs des ressources des 3 dernières années ou relevé de carrière		X	
<input type="checkbox"/> - Copie des déclarations URSSAF pour les 12 derniers mois (mensuelles ou trimestrielles)		X	
Vous exercez une profession libérale :			
<input type="checkbox"/> - Copie de l'inscription à l'ordre professionnel		X	
<input type="checkbox"/> - Justificatifs des ressources des 3 dernières années		X	
Vous êtes lycéen ou étudiant :			
<input type="checkbox"/> - Certificat de scolarité ou carte d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année en cours et sur les 5 dernières années suivies		X	
<input type="checkbox"/> - Si vous êtes boursier, une attestation délivrée par l'organisme indiquant le montant annuel de la bourse		X	
<input type="checkbox"/> - Si vous êtes pris en charge par vos parents: photocopie (recto-verso) de leur titre de séjour ou de leur carte nationale d'identité et de leur dernier avis d'imposition fiscale. S'ils résident à l'étranger, un justificatif des versements		X	
Vous êtes artiste / intermittent du spectacle :			
<input type="checkbox"/> - Le récapitulatif annuel des congés spectacles + attestations annuelles de pôle emploi des 3 dernières années		X	
Vous êtes handicapé ou invalide :			
<input type="checkbox"/> - La décision de la CDAPH en cours de validité mentionnant le taux d'invalidité , une attestation de travail en structure protégée		X	
<input type="checkbox"/> - La carte d'invalidité et le bordereau de versement d'une pension ou allocation d'invalidité		X	
Vous êtes retraité :			
<input type="checkbox"/> - Le titre de pension et le dernier bordereau de versement		X	
Autres revenus :			
<input type="checkbox"/> - Si vous bénéficiez de revenus mobiliers ou immobiliers en France ou à l'étranger : vos actes de propriété + déclaration datée et signée précisant la nature, l'origine et l'évaluation de votre patrimoine+ une attestation bancaire précisant le montant des revenus de votre patrimoine		X	
<input type="checkbox"/> - Dernier bordereau de versement de la CAF (allocations familiales, APL, PAJE, RSA) ou de la MSA		X	

CASIER JUDICIAIRE ÉTRANGER

<input type="checkbox"/> - Un extrait de casier judiciaire ou un document équivalent de chaque pays où vous avez résidé au moins six mois au cours des 10 dernières années délivré depuis votre arrivée en France	X		
<i>Ce document n'est pas exigé pour les réfugiés et les apatrides protégés par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides</i>			

SITUATION MILITAIRE

<input type="checkbox"/> - Un état des services pour les anciens combattants et les légionnaires et les décorations et citations obtenues	X		
---	---	--	--

Tournez svp



CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE(la plateforme pourra être amenée à vous demander les originaux lors de votre entretien)

IMPORTANT : les attestations de dispense de formation linguistique et les attestations ministérielles de compétence linguistique délivrées par l'OFII ne sont pas recevables.

<input type="checkbox"/> - un diplôme délivré par une autorité française, en France ou à l'étranger, sanctionnant un niveau au moins égal au niveau 3 de la nomenclature nationale des niveaux de formation (brevet des collèges ou supérieur)		X	
<input type="checkbox"/> -OU un diplôme attestant d'un niveau de connaissance du français au moins équivalant au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe	X	X	
<input type="checkbox"/> - OU une attestation <u>dématérialisée imprimée</u> comprenant les épreuves d'expression et de compréhension orale et écrite délivrée depuis moins de deux ans à l'issue d'un test linguistique par l'un des organismes certificateurs suivants : France Éducation International ou CCI de Paris et constatant le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe ou tout autre test TCF ou TEF à la condition que vous vous soyez présenté aux quatre épreuves précitées lors d'une session unique et que les résultats soient mentionnés sur la même attestation.		X	
<p><u>Vous êtes dispensé de fournir un diplôme français ou une attestation linguistique si vous pouvez produire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une attestation de comparabilité délivrée par l'organisme ENIC-NARIC au vu d'un diplôme délivré à l'issue d'études suivies en français, par les autorités de l'un des pays dont la liste est fixée par arrêté du 12 mars 2020 n° NOR : <i>INTV2006315A</i>. Cette attestation doit mentionner que les études ont été suivies en français et que le niveau de formation atteint est au moins égal au niveau 3 de la nomenclature nationale des niveaux de formation ; • Un certificat médical établissant que votre handicap ou votre état de santé déficient chronique rend impossible votre évaluation linguistique. Si le certificat médical, établi selon le modèle réglementaire fixé par l'arrêté du 17 juillet 2020 n° NOR <i>INTV2009412A</i>, mentionne que vous pouvez vous soumettre à un test de niveau linguistique en aménageant les épreuves mais que l'organisme certificateur n'a pu mettre en place ces aménagements, vous devez produire le certificat médical ainsi qu'une attestation de cet organisme indiquant l'impossibilité d'aménager les épreuves. 	X		